VOLONTAIRES ONU

DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. **Titre d'affectation VNU : ..... Volontaire des Nations Unies International**

2. **Type de lieu d'affectation : ..... Avec famille**

3. **Titre fonctionnel : Responsable de l'efficacité de l'aide et de la coordination**

   (Aid Effectiveness and Coordination Officer)

4. **Cadre stratégique du Programme VNU : Développement des capacités nationales par le biais du volontariat**

1. **5. Lieu d'affectation/Pays: Abidjan, Côte d'Ivoire**

6. **Durée: ..... 24 mois**

7. **Date présumée du début d'affectation : Octobre 2020**

8. Agence/Institution hôte: ..... Bureau du Coordonnateur Résident

9. Contexte organisationnel :

Renforcer la programmation conjointe et compléter les interventions des agences dans un pays est une priorité stratégique de la réforme des Nations Unies, qui a commencé en 1997. Dans ce contexte, sous la direction du Coordonnateur résident des Nations Unies dans le pays, le Bureau du Coordonnateur résident facilite la coordination des activités des agences, fonds et programmes des Nations Unies en Côte d'Ivoire, en étroite collaboration avec les partenaires nationaux et les donateurs. Cette coordination consiste à gérer l'échange d'informations entre les agences actives en Côte d'Ivoire, qu'elles soient résidentes ou non résidentes, à soutenir la programmation conjointe entre les agences des Nations Unies pour formuler les étapes de mise en œuvre et de suivi, et à soutenir le suivi et l'évaluation de l'action des Nations Unies pour le Cadre de Programmation Unique en Côte d'Ivoire en cours (CPU 2017-2020) et préparation et accompagnement de la mise en œuvre du prochain cycle (CPU 2021-2025).

Cette mission de Volontaire des Nations Unies est entièrement financée par le gouvernement de France et devrait contribuer à l'objectif du donateur d'améliorer le lien entre la coopération au développement bilatérale et multilatérale. Afin d'évaluer la réalisation de cet objectif, le bureau du Coordonnateur résident sera invité à remplir un questionnaire à la fin de la mission de Volontaire des Nations Unies.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;

L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;

- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du chef du bureau du coordonnateur résident, le/la Volontaire des Nations Unies entreprendra les tâches suivantes:

• Soutenir le bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en tant que coprésident du groupe de partenaires au développement du mécanisme de coordination ;

• Soutenir l'harmonisation des processus de planification et de rapportage des Nations Unies pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide ; Soutenir la participation de l'ONU à l'architecture de l'aide ;

• Aider les partenaires des Nations Unies à répondre aux exigences du gouvernement et des partenaires en termes de responsabilité et de planification en matière d'efficacité de l'aide;

• Aider les partenaires des Nations Unies à faire le rapportage de la base de données nationale sur l' ODA (aide au développement) en temps opportun et correctement ;

• Aider à la communication et à la diffusion d'informations au système des Nations Unies et au-delà, ce qui est pertinent pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide et des partenariats ;

• Assurer la liaison avec le gouvernement et les partenaires internationaux sur les questions liées au partenariat mondial.

• Fournir une assistance technique dans les domaines de l'efficacité de l'aide, de la coordination des donateurs et fournir un soutien général au bureau du Coordonnateur Résident et a l'équipe pays des Nations Unies sur les questions liées aux donateurs et à la mobilisation des ressources.

• Promouvoir l'efficacité de l'aide :

- Soutenir la structure et le système de coordination du secteur des donateurs ;

- Soutenir l'articulation du système de coordination humanitaire avec les groupes sectoriels orientés vers le développement conformément aux principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra ;

- Soutenir le développement et la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'information et de l'aide;

- Soutenir la structure et le système de coordination du secteur des donateurs.

• Coordination des donateurs :

- Soutenir le bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en tant que facilitateur de la coordination des donateurs;

- Maintenir les profils des donateurs et produire des produits analytiques sur les initiatives des donateurs ;

- Assurer des flux d'informations efficaces entre l'ONU et les donateurs ; résident et non-résident ;

- Assurer des réunions régulières entre l'ONU, les donateurs et le gouvernement ;

- Soutenir et guider la promotion des principes d'efficacité de l'aide et des initiatives d'efficacité de l'aide ; Promouvoir la coopération Sud-Sud par la liaison avec les différentes organisations de développement.

• Appui du bureau du Coordonnateur Résident et du système des Nations Unies :

- Le point focal des donateurs pour le système des Nations Unies fournira des séances d'information régulières général au bureau du Coordonnateur Résident et a l'équipe pays des Nations Unies;

- Rédiger des analyses stratégiques concernant la communauté internationale ;

- Tenir le bureau du Coordonnateur Résident constamment informé des activités des donateurs;

- Préparer des rapports périodiques des donateurs sur la collaboration des Nations Unies avec les initiatives et missions des donateurs ;

- Soutenir la mise en œuvre de programmes / programmes communs ;

- Soutenir la coordination des missions de haut niveau ;

- Préparer des présentations, des notes d'information et des points de discussion selon les besoins sur les questions liées aux donateurs et à leurs activités, les secteurs du développement ainsi que le développement plus général et les affaires humanitaires ;

- Soutenir le développement d'outils d'information

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus:

- L'amélioration de la coordination inter institutions et de l'aide dans les activités si nécessaire (réflexion sur « Unis dans l'action, la réforme et la mise en œuvre des Nations Unies en Côte d'Ivoire, etc.).
- La circulation de l'information entre le Coordonnateur résident, le Siège et le Bureau régional des Nations Unies est encouragée et facilitée.

- Un appui est fourni pour l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de programmes conjoints répondant aux priorités du Plan Cadre des Nations pour l'aide au Développement.
- La collaboration inter institutions des Nations Unies (y compris les agences non-résidentes) est facilitée au sein de l'équipe de pays des Nations Unies.
- La collaboration et la coordination entre l'ONU en Côte d'Ivoire et les donateurs et les agences de coopération technique sont assurées.
- La représentation des Nations Unies dans les groupes de travail inter-donateurs est renforcée et l'articulation et la complémentarité de ces groupes avec le mécanisme de coordination du Plan Cadre des Nations pour l'aide au développement sont facilitées et améliorées.

- Le développement des capacités par le coaching, le mentorat et la formation formelle en cours d'emploi, lorsque vous travaillez avec (y compris la supervision) du personnel national ou des homologues (non) gouvernementaux, y compris les partenaires de mise en œuvre (PI).
- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant (y compris la supervision) avec le personnel national ou les homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP);
- La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.

12. Qualifications/compétences et expérience requises :

A. Niveau de qualifications :Licence/Maitrise

Domaine de qualification(s) :

Master ou équivalent en économie, gestion, sciences sociales / développement ou sciences politiques.

Nombre d'années d'expérience requise:

• Deux ans d'expérience internationale dans le domaine de la coopération internationale, si possible sur le terrain.

• Expérience dans une agence des Nations Unies et / ou coordination est un atout.

Langue(s):

Français (obligatoire), niveau : langue maternelle

Anglais (obligatoire), niveau - Connaissance de travail

Exigence de Permis de conduire dans l'accomplissement du travail : non

Exigences requises pour l'utilisation de l'outil informatique :

Maîtrise de Microsoft Office et capacité à apprendre de nouveaux logiciels.

B. Compétences et valeurs :

• Intégrité et professionnalisme: expertise démontrée dans le domaine de spécialité et aptitude à formuler un jugement sûr; niveau d'autonomie très élevé, sens de l'initiative personnelle et capacité à prendre ses responsabilités; volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discernement, et en gardant son impartialité et sa neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; réactivité et sens du service.

• Responsabilité : maturité et sens des responsabilités; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.

• Engagement à l'apprentissage continu: esprit d'initiative et volonté d'apprendre de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
• Planification et organisation: efficacité organisationnelle et aptitude à résoudre des problèmes avérés, capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et dans les délais impartis; capacité à établir des priorités et à planifier, coordonner et faire le suivi de son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignants, et à gérer plusieurs projets / activités en parallèle.

• Travail d'équipe et respect de la diversité : aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation ; capacité avérée à établir et à maintenir des partenariats efficaces ainsi que des rapports de travail harmonieux dans un environnement multi-culturel et multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité;

• Communication: compétences interpersonnelles confirmées; bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité à effectuer des présentations, à formuler de manière claire et précise différentes options; capacité à faire des recommandations et à les défendre; capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang froid et à rester serviable avec le personnel, tout en étant objectif, sans montrer d'intérêt personnel; capacité à transférer des informations et des connaissances à un large éventail de groupes cibles;

• Flexibilité, adaptabilité, capacité et volonté de travailler dans les environnements difficiles, éloignés et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des conditions de

vie difficiles et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations; disponibilité à être déployé(e) /transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire;

• Adhésion manifeste aux principes d'engagement volontaire, incluant la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie; ainsi qu'aux valeurs fondamentales de l'ONU.

13. Conditions de vie :

Pays d'Afrique de l'Ouest, d'une superficie de 322 000 km², la République de Côte d'Ivoire est limitée au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'est par le Ghana, à l'ouest par la Guinée et le Liberia. Sa façade maritime, au sud, borde l'océan Atlantique sur 550 km. La Côte d'Ivoire compte environ 14,7 millions d'habitants dont 3 millions au moins de travailleurs immigrés en provenance des pays voisins (Burkina Faso, Mali, Ghana, Guinée ...) établis dans le pays avec leurs familles. On distingue une soixantaine d'ethnies qui font partie de quatre grands groupes: les Voltaïques, dont les Sénoufos (15%); les Mandé dont les Malinkés (11%); les Akans dont les Baoulés (23%); et les Krou.

Après quelques années difficiles ponctuées par des crises successives, la Côte d'Ivoire est redevenue un pays où il fait bon vivre. Néanmoins, Dans le contexte des attentats de Bamako, Ouagadougou et Grand-Bassam, il convient de tenir compte de la menace terroriste régionale sur les pays d'Afrique de l'ouest, y compris la Côte d'Ivoire. Les crimes et délits identifiés à un niveau raisonnable par rapport à beaucoup d'autres grandes capitales. Les agressions sont principalement orientées contre les biens.

La Côte d'Ivoire est sur une bonne dynamique depuis la fin de la crise post-électorale (avril 2011). La croissance est de retour (9,8% en 2012 et 8,7% en 2013, 8% en 2014 et 8,4% en 2015, 7,8% en 2016, 7,8% en 2017 après une récession de 5 % du PIB en 2011) sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que du dynamisme progressif du secteur privé. La croissance du PIB devrait atteindre 8% en 201 selon les prévisions de la Banque Mondiale. Les autorités ivoiriennes ont un programme ambitieux d'investissements visant à accéder au pays au rang d'économie émergente en 2020, et à continuer de réduire le taux de pauvreté. En dépit de ce contexte favorable et des efforts des autorités ivoiriennes unanimité saluée par la communauté financière internationale, la Côte d'Ivoire doit relever de nombreux défis, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption et de l'amélioration de l'environnement des affaires, afin de retrouver pleinement son statut de moteur de la croissance économique régionale.

Une meilleure redistribution de la croissance est également nécessaire pour l'amélioration durable des indices de développement.

Le poste est basé à Abidjan où les conditions de vie sont acceptables et le climat social est apparemment calme. Cependant, il est nécessaire que tous les Volontaires des Nations Unies se familiarisent avec les directives de sécurité et de la situation à l'arrivée dans le pays.

L'Unité d'appui du programme VNU au PNUD réserve un logement temporaire pour les deux premières nuits aux frais du Volontaire des Nations Unies qui peut être prolongé ou non à la discrétion du Volontaire jusqu'à l'obtention d'un logement permanent. Alternativement, les VNU pourraient opter pour la colocation et partager un logement, qui doit se conformer aux normes de l'unité en matière de sécurité résidentielle (MORSS).

Les Volontaires des Nations Unies doivent être conscients qu'ils sont exposés à un certain nombre de maladies tropicales. La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer en Côte d'Ivoire. Les autres vaccinations obligatoires sont l'hépatite A, B, les tétanos, qui sont disponibles gratuitement aux services médicaux à Abidjan. Tous les Volontaires des Nations Unies, ont un accès 24/24 heures à une clinique de services médicaux

La Côte d'Ivoire dispose d'un climat chaud et humide. Abidjan à une température élevée (25 - 35 degrés Celsius) et une humidité élevée, qui peut avoir un impact sur les conditions de travail. Il est donc conseillé d'informer des vêtements légers.

Les réseaux téléphoniques sont relativement bons même à l'intérieur du pays. Diverses entreprises de téléphonie mobile travaillent en Côte d'Ivoire. Les cartes SIM sont disponibles à l'aéroport ou dans les centres commerciaux.

14. Conditions de Service : (Version disponible en anglais- International Conditions Of Service-2015)

La durée de votre affectation est de 24 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) qui est composée de l'indemnité mensuelle de subsistance (MLA) et une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (maximum trois).

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), le frais de transport, les communications et les autres besoins de base. La VLA est calculée en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1.631 dollars Etats Unis ($EU). La VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (http://icsc.un.org). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de (1.631 $EU x 54,6/100) + 1.631= 2.521 $EU. A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge: 250 $EU si le/la Volontaire des Nations Unies a une seule personne à charge, et 450 $ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus).

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D

ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation dans un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent un billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils ont droits aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux indemnités journalières de subsistance (per diem) pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU et aux congés dans les foyers. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Date : 22/01/2020

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.